

## CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du lundi 23 juin 2025

### PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6<sup>e</sup>, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'île de France, en date du vendredi 13 juin 2025, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés se sont réunis sous la présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le lundi 23 juin 2025 à 18h30.

#### Étaient présents :

##### **1<sup>er</sup> collègue (Élus et personnalités qualifiées) :**

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

##### **2<sup>e</sup> collègue (Associations) :**

Monsieur Cyril BRIOUDE (Association des parents d'élèves de l'école Saint-Benoit) ;

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés).

##### **3<sup>e</sup> Collège (Habitants) :**

Madame Élise SABOURIN, membre titulaire ;

Madame Françoise LECLERC, membre titulaire ;

Madame Hélène GROLLIER, membre titulaire ;

Madame Laure FRIANT, membre titulaire ;

Madame Sarah HASSAN, membre suppléant ;

**Membres excusé(e)s :**

1<sup>er</sup> collègue :

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement.

2<sup>e</sup> collègue :

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés) ;

Monsieur Jacques VERGNAUD (Comité Saint-Germain des Prés).

3<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Alain AUZEMERY, membre suppléant ;

Monsieur Jean-Claude BARNATHAN, membre suppléant ;

Monsieur Éric DUMONT, membre suppléant.

## **Introduction :**

Chantal LAMBERT-BURENS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025 ;
2. Présentation du référent de la Police Municipale pour le quartier Saint-Germain des Prés ;
3. Point sur le Budget participatif 2025 ;
4. Point sur le vide-greniers des Conseils de Quartier ;
5. Point sur le groupe de travail « Animation du quartier » ;
6. Organisation d'une marche exploratoire « accessibilité » : date et parcours ;
7. Questions diverses.

## **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025**

Le Procès-verbal de la séance du 27 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

## **2/ Présentation du référent de la Police municipale pour le quartier Saint-Germain des Prés**

Alain BIYO'O se présente et rappelle que la Ville de Paris a mis en place la Police municipale au printemps 2021. Celle-ci est présente sur le terrain 7 jours sur 7 dans les rues et les jardins de Paris. Ses missions comprennent la lutte contre les incivilités, le maintien de la tranquillité publique, la régulation des déplacements ainsi que la protection des publics les plus vulnérables. Cette nouvelle police de proximité est organisée en 17 divisions territoriales (1 par arrondissement) qui doivent définir leurs missions locales et leurs secteurs d'intervention prioritaires sous l'égide des Maires d'arrondissement. Dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, 3 secteurs (Rennes/Odéon, Notre-Dame des Champs/Saint-Placide et Monnaie/Saint-Germain des Prés) ont été délimités, chacun étant supervisé par 2 référents. Actuellement, une cinquantaine d'agents interviennent dans le 6<sup>e</sup> répartis en groupes d'ilotage de 6 et 10 agents. Il précise que leur présence couvre le terrain de 7h du matin à minuit.

Les référents de secteur occupent une fonction clé en étant en contact direct avec les riverains et en recueillant leurs doléances. Il insiste sur l'importance pour les habitants de leur signaler tout problème lié à la sécurité ou à la salubrité publique. Pour cela, une adresse mail dédiée permet aux habitants d'alerter directement la police municipale, elle sera communiquée par la Coordinatrice. Il ajoute que l'application « Dans ma rue » offre une autre solution pour signaler ces incidents. Il précise qu'ils sont fréquemment sollicités notamment en raison de nuisances sonores provenant de terrasses de certains commerçants qui ne respectent pas la réglementation.

Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE évoque la dangerosité de certains cyclistes qui circulent à une vitesse excessive. Elle explique que son mari a été violemment percuté par un vélo qui n'a pas pris la

peine de s'arrêter. Elle ajoute que dépourvu de plaque d'immatriculation, il n'a pas été possible d'identifier le conducteur. Alain BIYO'O confirme que la Police municipale partage cette demande. Anne REGENT-NATAF signale que des jeunes filles se sont faites piquer dans le quartier Mabillon lors de la fête de la musique.

La Présidente remercie les intervenants et plus largement la Police municipale pour leurs actions et leur efficacité.

### **3/ Point sur le Budget participatif 2025**

La Coordinatrice rappelle que suite à la commission du 6<sup>e</sup> arrondissement, la liste des projets qui seront soumis au vote des Parisiens du 4 au 23 septembre a été arrêtée. Elle cite les projets retenus :

- restauration de l'église Notre-Dame-des-Champs (500 000 euros) ;
- restaurer la dernière borne milliaire et un repère de nivellement (20 000 euros) ;
- rénovation et mise en lumière de deux sculptures monumentales (100 000 euros) ;
- restauration de l'église Saint Joseph des Carmes (100 000 euros) ;
- réaménager l'aire de jeux du jardin des Grands Explorateurs (165 000 euros) ;
- une fresque murale de la Librairie des femmes (12 000 euros) ;
- installation d'auvents à l'école élémentaire Littré (120 000 euros) ;
- rénovation thermique de l'école maternelle Littré (400 000 euros) ;
- des toitures végétalisées pour le groupe scolaire Saint-Benoît (280 000 euros).

### **4/ Point sur le Vide-greniers des Conseils de Quartier**

La Coordinatrice rappelle que le Vide-greniers des Conseils de Quartier se tiendra le dimanche 14 septembre et que les inscriptions sont ouvertes du 2 au 30 juin. Elle rappelle que celui-ci est réservé aux habitants du 6<sup>e</sup> arrondissement.

### **5/ Point sur le groupe de travail « Animation du quartier »**

Françoise LECLERC rappelle qu'elle a proposé de réitérer l'évènement « Un livre, un café ». Elle ajoute qu'il s'agit de mettre en lumière des écrivains du 6<sup>e</sup> arrondissement en les rencontrant dans un café. Elle indique avoir constitué un dossier avec les éléments d'organisation. La Présidente la remercie pour son implication et indique qu'en raison de la complexité de l'organisation et de la période de réserve électorale cet évènement ne pourra pas se tenir à l'automne et qu'il est donc reporté à une date ultérieure. Elle propose de réunir les membres autour d'un verre de l'amitié en octobre.

### **6/ Organisation d'une marche exploratoire « accessibilité » : date et parcours**

La Coordinatrice rappelle qu'Iris BERTHOMIER avait évoqué l'idée d'organiser une marche exploratoire sur l'accessibilité. Elle propose aux Conseillers de l'effectuer en octobre.

## **7/ Questions diverses**

La Coordinatrice indique que suite à la demande de certains Conseillers, Virginie FORBAN, chargée de communication à la DPE, interviendra lors de la prochaine séance pour évoquer le sujet du tri des déchets alimentaires notamment la sensibilisation en milieu scolaire.

Christian CHEVALIER signale avoir découvert 32 produits périmés dans le Monoprix situé rue de Rennes.

Anne REGENT-NATAF indique que les arbres de la place Saint-Germain des Près ont bien poussé et contribuent à un environnement très agréable. En revanche, plusieurs Conseillers ont constaté qu'une branche épaisse a été coupée. Cette branche se trouvait à proximité de la terrasse de la brasserie « Les Deux Magots ». Ils souhaitent connaître l'identité de la personne ayant effectué cette coupe ainsi que ses raisons. Par ailleurs, ils estiment que la terrasse est actuellement trop proche des arbres. Une surveillance accrue est donc nécessaire.

Françoise LECLERC présente ses deux recueils de poésie, intitulés « Un moment parfait » et « De chair et de sang ». Les Conseillers la félicitent pour ses œuvres.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 20h.

A handwritten signature in blue ink, reading "Ch. Lambert-Burens".

**Chantal LAMBERT-BURENS**

**Présidente du Conseil de Quartier**

